Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212202113-20261109-2026_85-DE

Ploubezre
PLOUBÊR

EXTRAIT DU REGISTRE

COMMUNE DE PLOUBEZRE

L'an deux mille vingt-six, le SIX NOVEMBRE, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Ploubezre, régulièrement convoqué en date du 29 octobre 2026, s'est réuni sous la Présidence de Eddy PENVEN, Maire.

Étaient Présents :
Mmes V. SCHENCK, L. FÉGAR ; B. PARANTHOEN ; K. MARIE ; J. COQUILLON ; O. LEMESLE ; M. P. LE CARLUER, B. GOURHANT., MM. E. PENVEN ; F. MANGARD, C. DUDOIGNON, N. COQUILLON, L. SIMIER, Y. LOSTANLEN, L. KERLÉVÉO, S. PERON, A. RONDEAU, Y. HENRY, A. PICHON, V. MÉVEL, M. ZEGGANE, T. JULOU.

Procurations :
É. LAURENT, procuration à A. PICHON,
A. FERCOQ-LE GUEN ; procuration à M. P. LE CARLUER,
N. LE MEST ; procuration à B. PARANTHOEN ;
E. POTEL, procuration à J. COQUILLON,
L. BOURDON ; procuration à S. PERON.

Absents : Néant.

Nombre de conseillers en exercice	27
Nombre de présents	22
Nombre de votants	27

Secrétaire de séance : il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. A été désigné pour remplir cette fonction : Mme Béatrice PARANTHOEN.

3. URBANISME
Projet d'étude par des étudiants de l'institut Agro Rennes-Angers

2026-85

Exposé des faits : Exposé des faits : M. Stéphane PERON explique qu'à la suite d'échanges avec l'école d'Agro d'Angers, il est offert à la commune la possibilité de de voir un ou deux projets en lien avec l'urbanisme être réalisé par des étudiants en Master II. Les projets possibles sont variés :

1 : L'élaboration d'une charte écoquartier concernant l'ilot J.

2 : Une analyse et étude sur les secteurs du centre bourg derrière la mairie, dans le cadre du projet de halles, accès via le terrain derrière le garage, ou encore problématique des inondations dues à l'écoulement des eaux pluviales.

Les élèves vont voter sur les projets et la commune sera ensuite sollicitée pour un accord. Il s'agira d'accueillir 5 étudiants sur place 4 jours pour une mission du 22 mars au 30 avril 2027.

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212202113-20261109-2026_85-DE

Vu l'avis de la commission de finances du 27 octobre 2026,

Décision : Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, décide

Proposer d'accueillir ces étudiants,

D'accepter une prise en charge du repas par la cantine ou de de 20 € par repas,

D'accepter le financement de ce travail d'étude qui est de 1 200 € par projet. ;

D'inscrire les crédits nécessaires au budget ;

D'autoriser le Maire ou son délégué à signer tout document afférent à cette délibération.

À Ploubezre, le lundi 9 novembre 2026

Le Maire,

Eddy PENVEN

Le secrétaire,

Béatrice PARANTHOEN



